

Compte rendu de Conseil municipal du 18 janvier 2018

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Excusés : SECHERESSE Dolorès (pouvoir à M. GACIOCH), RENAUD Eric, MIETTON Céline, TRUELLE Jacky (pouvoir à P. JOUBERT).

Absents : BROUCHET Kevin, AUBINEAU-DUBOIS Audrey.

Secrétaire de séance : M. Jean BOULAIS assisté de Mme Monique CUILLER.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de séance du 14 décembre 2017.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

La commune renonce à son droit de préemption pour les opérations suivantes :

ADRESSE DU BIEN/ SECTION CADASTRALE	NATURE	SURFACE
25, chemin des Garennes Sect. 097 AB 102 et 104	Bâti	95 m ²

AEP : FRAIS DE RACCORDEMENT A CHARGE DU PETITIONNAIRE

Monsieur le Maire rappelle le tarif forfaitaire facturé à 1 200 € au pétitionnaire pour le raccordement en eau potable. Ce prix ne couvrant plus les frais réellement engagés par le service d'eau pour la réalisation de ces raccordements, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre à charge du pétitionnaire l'intégralité du coût réel du branchement d'AEP, ce dernier s'acquittant directement de la facture auprès de l'entreprise prestataire, sur la base du tarif prévu au marché à bon de commande de la commune.

TARIFS DES REPAS ET GOUTERS A SCPC

Vu la convention de prise en charge par le SCPC des repas et goûters servis le mercredi au restaurant scolaire, pour les enfants inscrits au centre de loisirs, le conseil approuve à l'unanimité, l'actualisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018 :

	2017	2018
Repas	2,28 €	2.31 €
Goûters	0.79 €	0.80 €

MISE A DISPOSITION DES ATSEM

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition faite par le SCPC, de mettre à disposition de la commune les ATSEM qui se retrouverait temporairement sans activité du fait d'une grève des enseignants. Cette mise à disposition est proposée dans la limite du temps de travail habituel de l'agent et à titre gratuit dès lors qu'elle ne génère pas de surcoût pour le syndicat employeur.

VELO CLUB CANTONAL : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Suite à la demande présentée en 2017 par le Vélo Club Cantonal, d'un soutien financier exceptionnel de la commune à l'occasion de l'organisation d'une épreuve de contre la montre du Tour cycliste Poitou-Charentes, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer, à ce titre, une subvention exceptionnelle de 300 € au Vélo Club Cantonal.

CLASSE TRANSPLANTEE : COMPLEMENT D'AVANCE

L'avance de 620,17 € accordée le 12 octobre 2017 en vue de formaliser le projet de classe transplantée étant insuffisante pour financer les réservations prévues, le conseil municipal accorde un complément de 1 705,33 € au titre de l'avance accordée.

LOTISSEMENT DU STADE : MODIFICATION DU PLAN

Le conseil est informé du dépôt d'un modificatif du permis d'aménager du lotissement communal du stade afin de créer un cheminement piétonnier en élargissement du chemin neuf. Par ailleurs, les haies existantes sur le pourtour du stade devront être conservées.

RIFSEEP : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le maire dresse un exposé détaillé du nouveau Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à mettre en place en 2018.

Après avoir débattu des éléments ainsi présentés, le conseil statue sur les points suivants :

- les choix budgétaires de la collectivité : maintien de l'enveloppe globale actuelle
- les bénéficiaires : agents titulaires, stagiaires et contractuels (sous condition d' « ancienneté »)
- les modalités de suspension en cas d'indisponibilité physique : suspension à compter du 21^e jour d'arrêt en maladie ordinaire.

L'avis du Comité technique sera sollicité sur ces bases.

QUESTIONS DIVERSES

Tarif des salles : le formulaire remis aux usagers devra être actualisé dans sa présentation (fait référence à l'année 2015 de révision des tarifs)

Commerces : ouverture d'une boucherie/charcuterie dans l'ancien local d'électroménager Angibaud.

Déchets ménagers : des instructions précises doivent être indiquées aux locataires des salles afin d'optimiser la gestion des bacs mis à disposition (contenu/volume/sortie)

Handball : l'équipe sénior féminine se hisse en 16^e de la coupe de France.

Eau potable : le coût des analyses réalisées périodiquement par Lasat augmente de 10 %.

Séance levée à 23h15